

ADRIEN DE RIEDMATTEN

« *Jusque ad effusions de san* »

La révolte des bourgeois d'Estavayer de 1426

*Jusque ad effusions de san*

EDITIONES RECTORATI



SANCTISSIMAE TRINITATIS

1668

SEDUNUM

# *Dossier de Presse*

## *Les révolutions romandes aux origines de la Suisse contemporaine*

La Suisse est bien plus fille du mariage latin d'un reste d'Empire affranchi que de l'adhésion à marche forcée des rives du Léman au bloc alémanique, que d'aucuns voient encore, à tort, comme son origine vraie, authentique, primitive.

L'énergie rebelle, qui ouvre les portes de l'ouest et donne à la Confédération son statut de clef de voûte du monde civilisé – qui fait l'essence de ce que nous pensons être la Suisse – existe bien avant les désirs de conquête des Confédérés. Le Pays romand, tout autant que ses voisins, était né pour être libre.

Imaginez un Etat, la Savoie, dont le territoire et le pouvoir sautent les Alpes et surpassent les régions, qui croit pouvoir exploiter à distance des terres lointaines, imposer sa monnaie unique et, ce faisant, le rachat d'une inflation sans fond à des sujets qu'il taxe à loisir et sans plus de raisons. Et bien cet Etat goûtera de la vindicte tout helvétique d'un peuple qui, quand tous les autres se taisent, empoigne sa fourche avec force et s'en va conquérir cette liberté qui n'existe plus que là où on est allé la prendre.

Ramelet, Griset, Cantin, Maçon, Palléon, Delley, Dedelley, Pavillard, Font, Borgognon, La Molière, Joye, Perrisset, Brasey, Vauléry, Banquetaz, Catellan, Breillard, Champion, Sinevey, Chastonay, Blanc, Vauchet, Bourgeois, Pellaton, Clavel, Girard, Octhonens, Clerc, Lambert, Bourquin, Ramuz, Berchier, Duc, Gachet, Jaquet, Combremont, Pillonel, Udry et tant d'autres noms du crû, qui fleurent bon, de nos jours encore, la paix et la tranquillité de la plus neutre des nations, étaient pourtant alors les patronymes des révolutionnaires les plus chevronnés.

Il faudra tout le génie subtil et appliqué de l'un des plus grands seigneurs de son temps, prince de Savoie, comte de Romont, baron de Vaud, seigneur de Montagny, de Font, d'Estavayer, Humbert le Bâtard, pour éteindre cette première amorce de libération et inviter les Broyards à quelques décennies, encore, de patience. Mais s'il faut chercher une origine à ce qui est, ce qui fait, aujourd'hui la Suisse, elle n'est pas ailleurs.

## *L'auteur*

Docteur ès Lettres, doctorant ès Droits, homme de plume, historien et juriste, marié, père de trois enfants, valaisan, Adrien de Riedmatten a déjà publié un premier ouvrage remarqué sur le compte de la *Maisnie* d'Humbert le Bâtard de Savoie <sup>1</sup>.

Il reprend aujourd'hui le chemin d'Estavayer et de la biographie d'Humbert le Bâtard pour présenter, par le détail, l'épisode mouvementé de la révolte de 1426.

L'auteur poursuit ses recherches.

---

1 RIEDMATTEN, Adrien de, *Humbert le Bâtard, un prince aux marches de la Savoie*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale (CLHM), n°35, 2004.

# *L'ouvrage*

L'ouvrage est disponible auprès de la maison d'édition au tarif préférentiel de 69 francs (pièce unique), frais de port simple compris (compter un maximum de trois semaines, pour une livraison en 3 jours, compter entre 15 et 20 francs). Rabais divers (abonnés, etc.) possibles.

Vos demandes sont à adresser aux :

*Editiones Rectorati Sanctissimae Trinitatis*

E.R.S.T

CP 220

CH-1951 Sion

+41 76 519 97 27

*rss3@pm.me*

## *Quatrième de couverture*

**A**vril 1426, un bourgeois d'Estavayer, du nom de Mermet Decrin, refuse de payer l'impôt à son seigneur et s'oppose au châtelain venu prendre son cheval en gage. Enfermé en violation des franchises de la ville, ses combourgeois le défendent et s'en vont plaindre à Humbert le Bâtard, suzerain au nom de la Savoie. Celui-ci accepte d'intervenir en ce qu'il a été prévenu qu'il adviendrait grand désordre, « jusqu'à effusion de sang »...

**A**rrive le procès, à la fin duquel, coup de théâtre, Mermet résiste à son arrestation aux cris de : « Franchises ! Franchises ! » La ville entière s'embrase, on sonne le tocsin, les bourgeois sortent de tous côtés, armés de glaives et de bâtons, profitant du trouble général pour s'emparer de leur ami et faire violence à leur seigneur. Ce crime est le plus grand, lèse-majesté.

**C**ommence alors une procédure de plus d'un an, où s'enchevêtrèrent coutume vaudoise, haute et basse justice seigneuriale, droit ecclésiastique et droit écrit savoyard. La plus significative, sinon la première, intervention du droit écrit en terre de droit coutumier.

**H**umbert le bâtard, en dernier prince aux marches de la Savoie, au cœur de la tourmente du réveil des libertés romandes, à l'aube de cette naissance qui donnera à la Confédération sa forme actuelle et sa saveur authentique.